



OBSERVATOIRE des LOYERS du PARC PRIVÉ secteur de MONTBELIARD

Les niveaux de loyers dans le parc locatif
privé du secteur Montbéliardais



Résultats **2020**

Les niveaux de loyers dans le parc locatif privé du secteur Montbéliardais

Introduction

Les chiffres clé de l'enquête 2020

Le parc locatif privé et ses occupants en quelques chiffres

Structure du parc

Occupation du parc

Les niveaux de loyers dans le parc privé du secteur montbéliardais

Loyer moyen et loyer médian

Les loyers en fonction des caractéristiques du parc

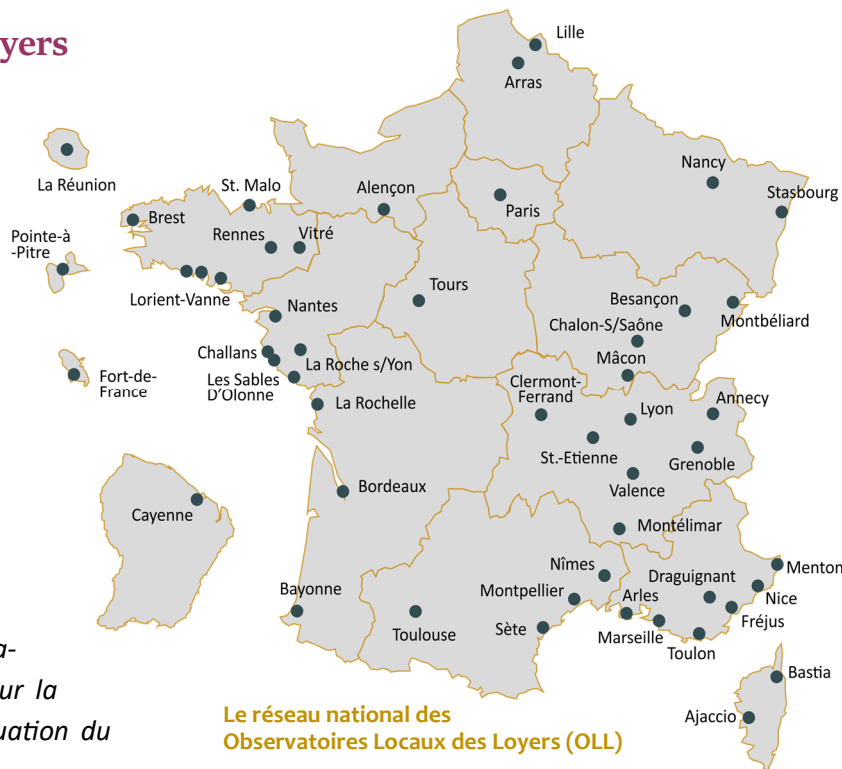
Les loyers selon le type de bail : loyers à la relocation et loyers des baux en cours

Conclusion

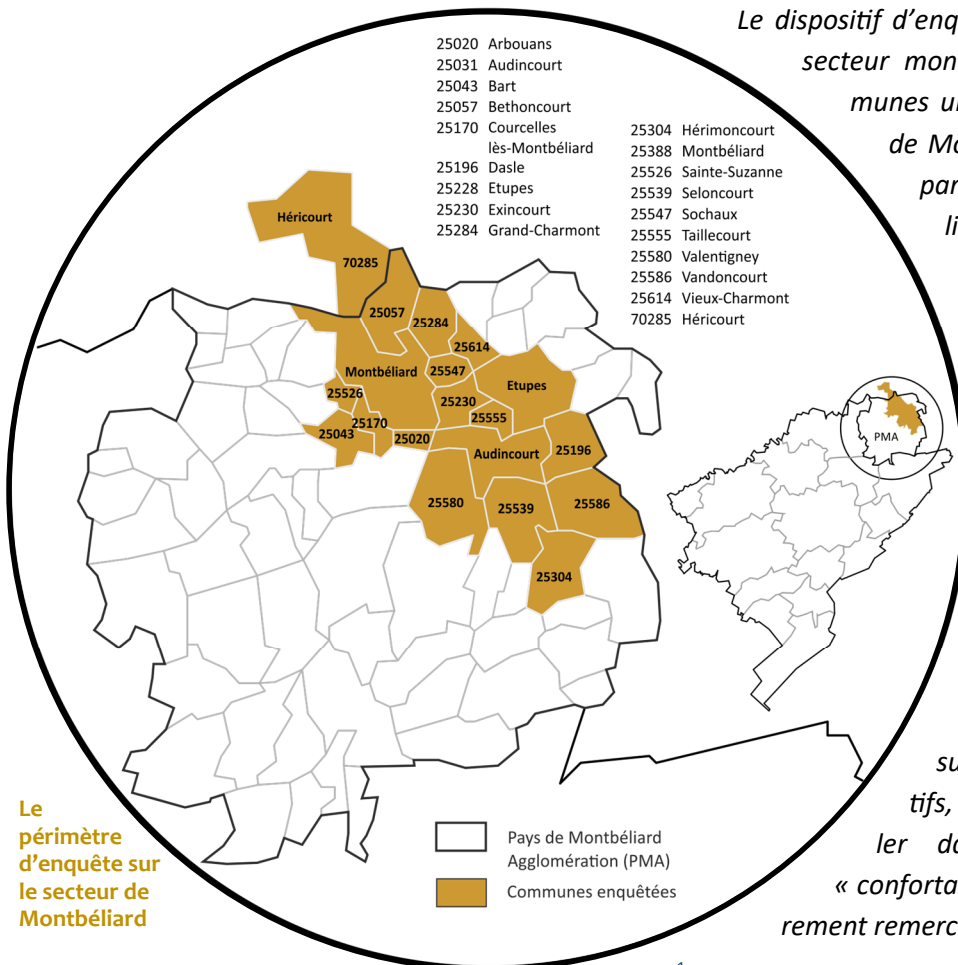
Note méthodologique

Le dispositif d'observation des loyers sur le secteur montbéliardais

L'Adil du Doubs fait partie du réseau national des Observatoires Locaux des Loyers [OLL]¹. A ce titre, elle mène depuis de nombreuses années différentes enquêtes visant à améliorer la connaissance sur le niveau des loyers privés dans les agglomérations de Besançon et de Montbéliard, et plus généralement en région Franche-Comté. Sur le secteur montbéliardais, cette enquête permet, pour la troisième année consécutive, la production d'informations sur les loyers selon différents critères qui, en association avec l'analyse menée périodiquement sur la vacance², offre une vision globale sur la situation du marché locatif privé.



Le dispositif d'enquête des loyers du parc privé sur le secteur montbéliardais se déploie sur 19 communes urbaines dont 18 communes du Pays de Montbéliard Agglomération (PMA- département du Doubs) plus la commune limitrophe d'Héricourt (département de Haute-Saône). Sur ce périmètre, quelques 870 logements locatifs privés vide et meublés ont été enquêtés en 2020, soit 10 % des 8 670 logements que compte le parc locatif privé sur le secteur. 13,6 % de la collecte concerne des biens en gestion directe. Les 86,4 % restants proviennent de collectes auprès des professionnels de l'immobilier locaux. Malgré un contexte difficile, ces derniers ont su se rendre disponibles et collaboratifs, permettant à l'enquête de se dérouler dans des conditions relativement « confortables ». Qu'ils en soient ici tous sincèrement remerciés³.



Le périmètre d'enquête sur le secteur de Montbéliard

¹ Le réseau national des observatoires locaux des loyers [OLL] est animé par l'ANIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement) et par l'OLAP (Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne) avec l'agrément du Ministère chargé du logement. L'ensemble des résultats diffusés répond aux exigences d'un cahier des charges élaboré et validé par un comité scientifique constitué pour l'occasion.

² Dans le cadre l'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH), l'Adil du Doubs produit une note semestrielle d'information sur la vacance dans le parc locatif du département du Doubs.

³ Par ordre alphabétique: Alliance Immobilier, Nexity Belfort-Montbéliard, OGT immobilier, Vignerons immobiliers.

Les chiffres clés de l'enquête 2020

870

logements locatifs privés loués vides ou meublés enquêtés
sur un total de 8 670 unités

Insee 2020



[10 % du parc privé locatif vide et meublé du secteur montbéliardais enquêté]

72 m²

Surface habitable moyenne d'un logement du parc locatif
privé du secteur de Montbéliard (58 m² à Besançon)

7,4 €/m²

Loyer mensuel MOYEN hors charges mesuré sur
l'ensemble du parc privé montbéliardais (9,0 €/m² à Besançon)



[soit un loyer moyen de 530 €/mois (523 €/mois à Besançon)]

7,5 €/m²

Loyer mensuel MÉDIAN hors charges mesuré sur
l'ensemble du parc privé du secteur de Montbéliard



[soit un loyer médian de 500 €/mois, à l'égal de celui de Besançon]

7,7 €/m²

Loyer mensuel MOYEN hors charges à la relocation (loyer de
marché) contre 9,5€/m² à Besançon)

7,3 €/m²

Loyer mensuel MOYEN hors charges des baux en cours
(contre 8,8€/m² à Besançon)

0 %

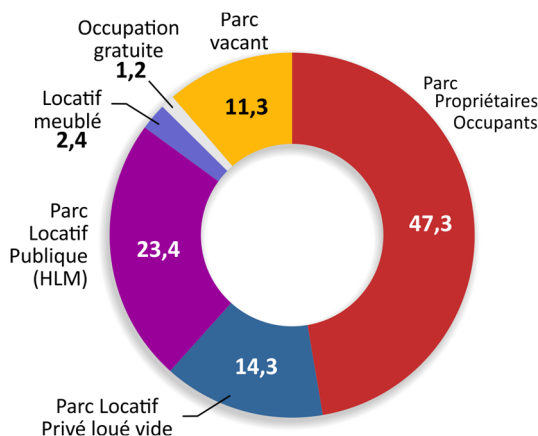
Stabilité globale des loyers entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier
2020 dans le parc locatif privé du secteur de Montbéliard

8 673

logements locatifs privés loués vides ou meublés dont un tiers (32,9%) sur la seule commune de Montbéliard. Cela représente 16,7 % du parc total des logements (34,7 % à Besançon).

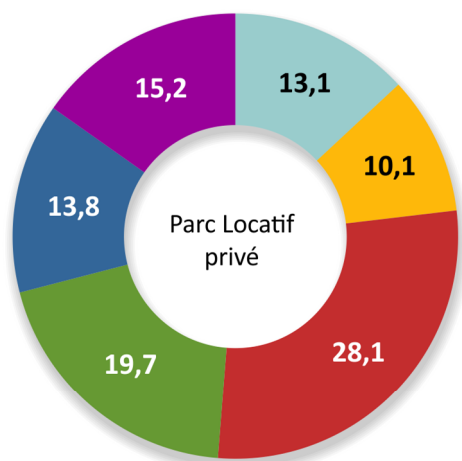
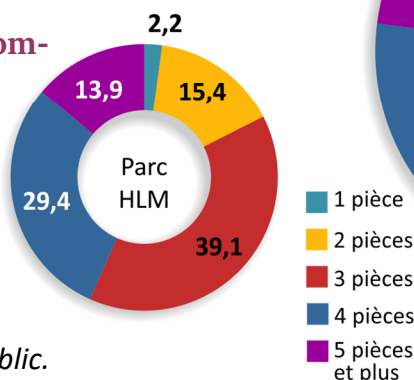
Un parc privé traditionnellement tourné vers l'hébergement des familles et des petits ménages

➤ 32 % du parc privé est composé de logements de 4 pièces et plus. Les logements de petites tailles (1 et 2 pièces) sont à peine plus nombreux (36,1 %) contre 17,6 % dans le parc public.



Une structure et une offre à la fois complémentaires et concurrentes de celle du parc public

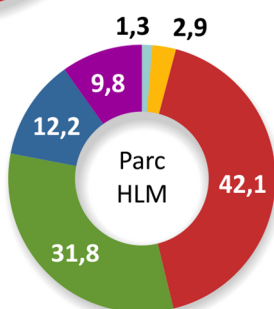
➤ 12,5 % de 1 pièce dans le parc privé, 2,2 % dans le parc public. 32 % de grands logements de 4 pièces ou plus dans le parc privé, 43,3 % dans le parc public.



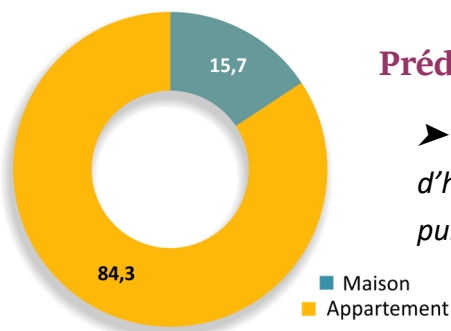
Un parc qui demeure majoritairement « ancien » malgré une importante production ces vingt dernières années

➤ 71 % du parc locatif privé date d'avant 1990 et 47,8 % de ce même parc a été construit entre 1946 et 1990 (73,9 % dans le parc public).

➤ Seul 15,2 % du parc privé est de conception très récente (après 2005). C'est cependant davantage que dans le parc public qui n'en compte que 9,8 %.



➤ Le parc ancien (avant 1946), principalement localisé dans les centres villes, contribue encore de façon importante à l'offre locative privée (23,1 %) contre seulement 4,1 % dans le parc public



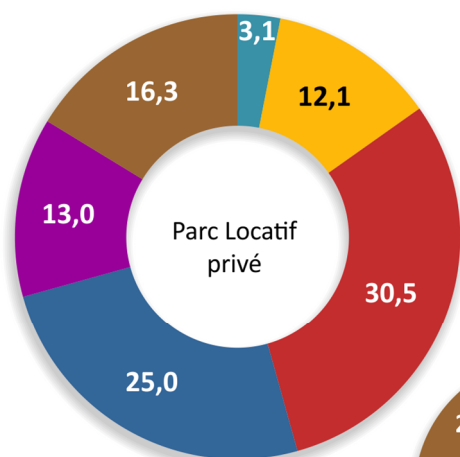
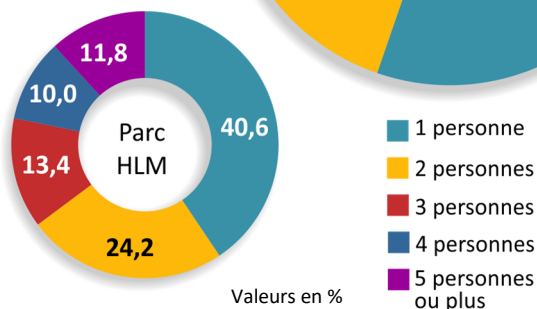
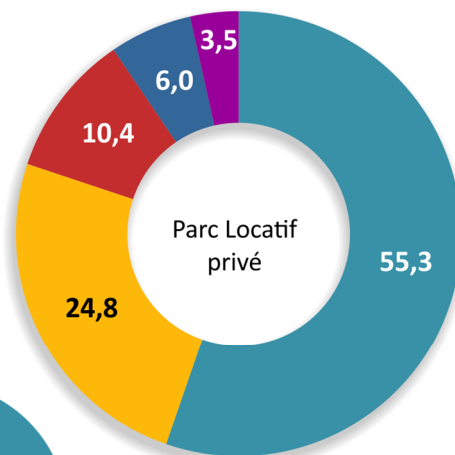
Prédominance de l'habitat collectif

➤ 84,3 % du parc locatif privé du secteur montbéliardais est constitué d'habitat type appartement en immeuble collectif (90,5 % dans le parc public).

15 600 personnes logées dans le parc privé du secteur montbéliardais contre 28 500 dans le parc public

➤ Plus de la moitié (55,3 %) du parc locatif privé montbéliardais est occupée par des ménages d'une seule personne (40,6 % dans le parc public), et 80,1 % par des ménages composés de deux personnes ou moins.

➤ 1,8 : c'est le nombre moyen de personnes composant les ménages locataires du parc privé sur le secteur de Montbéliard contre 2,3 dans le parc public.

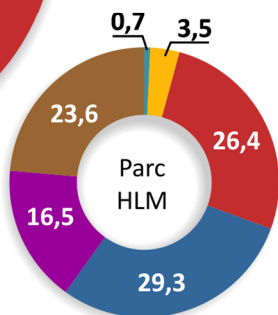


Un parc davantage occupé par des ménages jeunes

➤ Dans 32,7 % des cas, la personne de référence du ménage occupant un logement locatif privé sur le secteur de Montbéliard à moins de 25 ans. Ils ne sont que 4,2 % dans le parc public.

➤ A l'opposé, les 55 ans et plus sont davantage représentées dans le parc locatif public (40,1 %) que dans le parc privé (29,3 %).

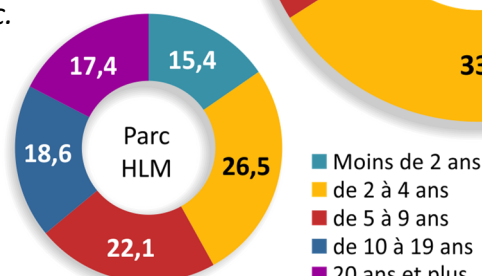
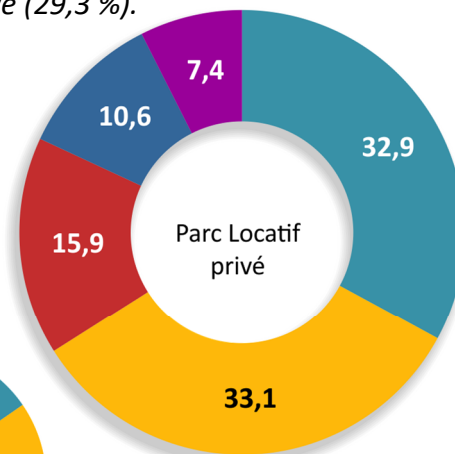
■ Moins de 20 ans ■ de 40 à 54 ans
■ de 20 à 24 ans ■ de 55 à 64 ans
■ de 25 à 39 ans ■ Plus de 65 ans



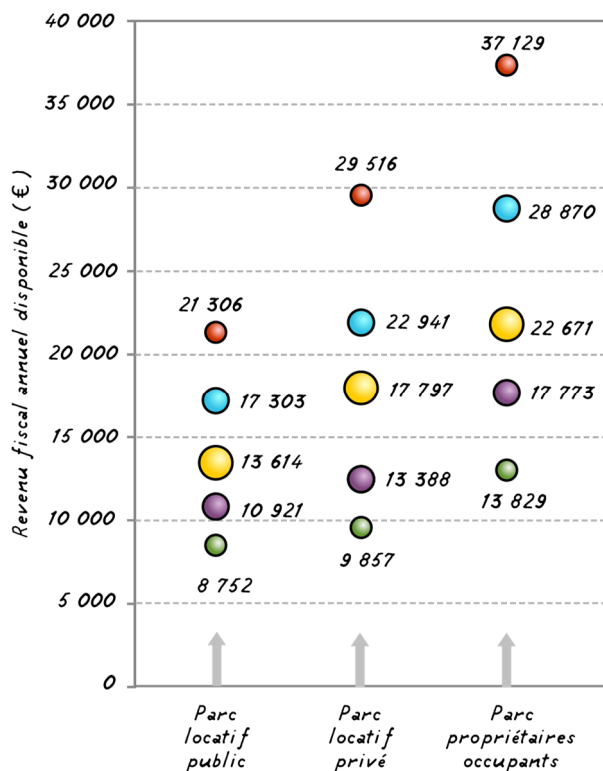
Une mobilité plus importante dans le parc privé

➤ Un locataire reste en moyenne 6,0 ans dans le parc privé montbéliardais contre 10,5 ans dans le parc public.

➤ Près de 33 % des locataires du parc privé occupent leur logement depuis moins de 2 ans, 18,0 % depuis plus de 10 ans. C'est l'inverse dans le parc public où 15,4 % des ménages sont locataires depuis moins de 2 ans et 36,0 % depuis plus de 10 ans.



* Insee 2017



De fortes disparités de ressources parmi les ménages locataires du parc privé

➤ Avec un revenu annuel médian disponible⁴ de 17 797 €, les locataires du parc privé du secteur montbéliardais disposent de ressources supérieures à celles des locataires du parc public (13 614 €), mais en-deçà de celles des propriétaires occupants (22 671 €).

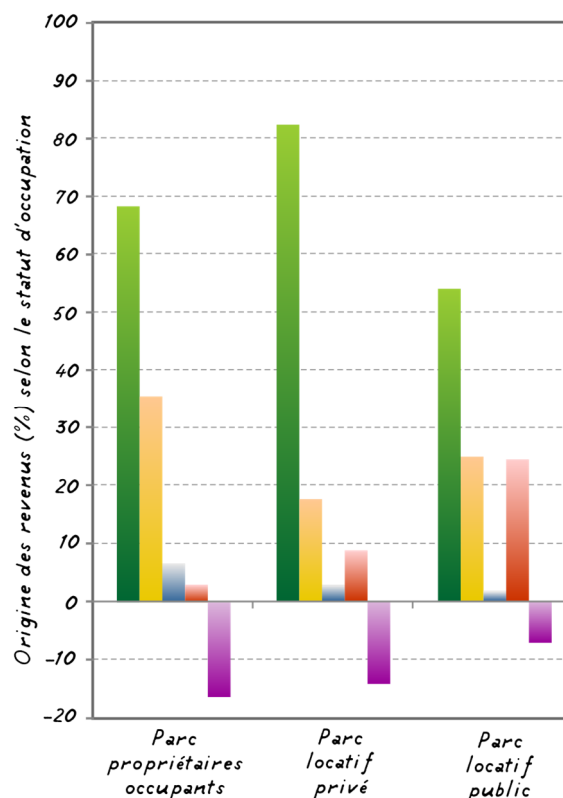
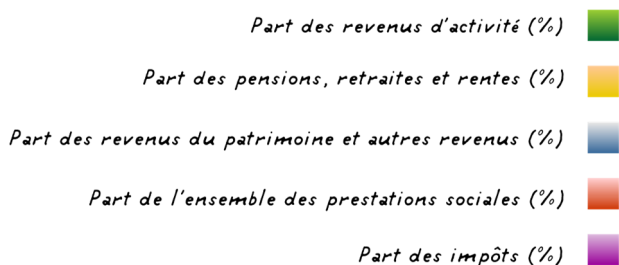
➤ Les disparités de ressources entre les locataires du parc privé sont plus importantes que celles observées dans le parc public ou dans le parc des propriétaires occupants: les 10 % les plus riches disposent de ressources annuelles trois fois supérieures à celles des 10 % les plus pauvres, respectivement 29 516 € et 9 857 €. Ce rapport n'est plus que 2,4 dans le parc public et de 2,7 dans celui des propriétaires occupants.

- Revenu des 10 % les plus riches (9^{ème} décile)
- Revenu des 25 % les plus riches (3^{ème} quartile)
- Revenu médian (la moitié de la population a un revenu supérieur, l'autre moitié un revenu inférieur)
- Revenu des 25 % les plus pauvres (1^{er} quartile)
- Revenu des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile)

Contribution plus importante des revenus d'activité et impact réduit des prestations sociales dans le parc locatif privé

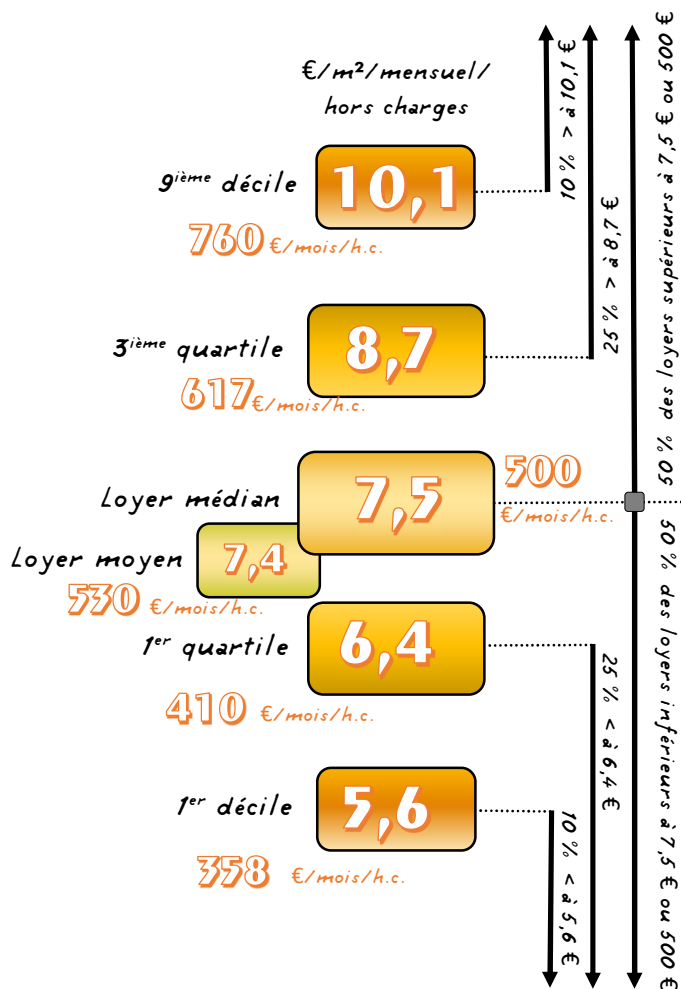
➤ 81,3 % des revenus des locataires du parc privé proviennent de revenus d'activité (indemnisation chômage comprises) contre 55,9 % dans le parc public et 69,0 % dans celui des propriétaires occupants.

➤ Les prestations sociales (prestations familiales, prestations logements et minima sociaux) ne représentent que 9,7 % du total des revenus des locataires du parc privé contre 24,7 % de ceux du parc locatif public et 2,9 % de ceux des propriétaires occupants.



⁴ Le revenu disponible comprend le revenu d'activité, les indemnités de chômage, retraites et pensions, les revenus fonciers et financiers ainsi que les prestations sociales (source: DGFiP, 2017).

Des écarts de prix importants à l'intérieur du parc



Données calculées sur 870 références

► **LOYER MENSUEL MOYEN** hors charges au 01.01.2020 :

7,4 €/m²
530 €

► **LOYER MENSUEL MÉDIAN** hors charges au 01.01.2020 :

7,5 €/m²
500 €

→ 50 % des logements locatifs privés du secteur montbéliardais affichent un loyer mensuel hors charges supérieur à 7,5 €/m² ou 500 €/mois.

→ Par conséquent, les autres 50 % affichent un loyer mensuel hors charges inférieur à 7,5 €/m² ou 500 €/mois.

Les plus chers et les plus abordables

→ Pour 10 % des logements locatifs privés du secteur montbéliardais, le loyer mensuel hors charges est supérieur à 10,1 €/m² ou 760 €/mois (9^{ème} décile).

→ À l'opposé, les 10 % des logements locatifs privés les moins chers affichent un loyer mensuel hors charges inférieur à 5,6 €/m² ou 358 €/mois (1^{er} décile).

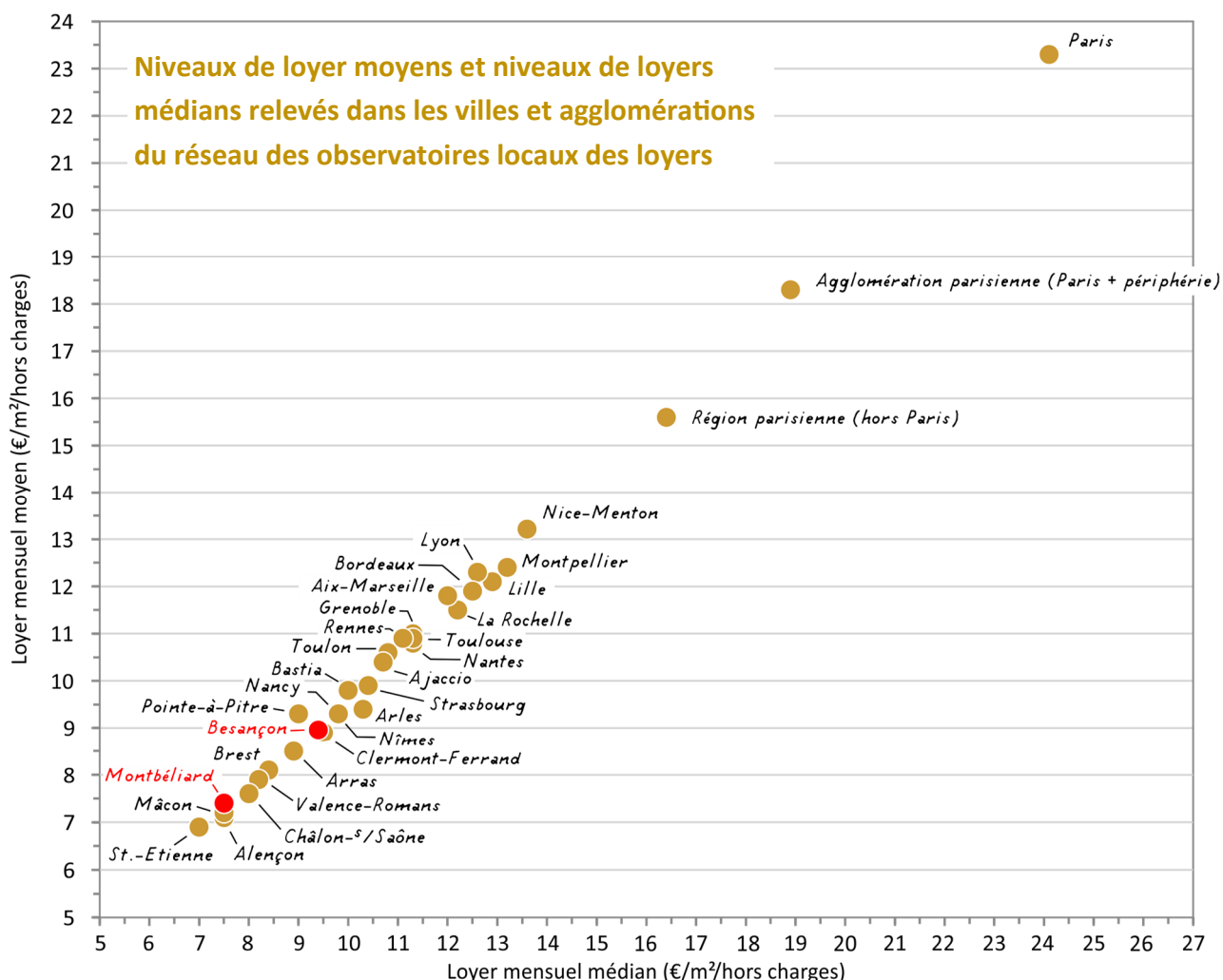
Faible évolution du loyer moyen et stabilité du loyer médian

► Sur une année, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, le **LOYER MENSUEL MOYEN** hors charges au m² est resté stable à 7,4 €/m²/mensuel/ hors charges*, de même que le loyer médian à 7,5 €/m²/mensuel/ hors charges alors que dans le même temps, l'Indice de Référence des Loyers (IRL) progressait en moyenne annuelle de 0,92 %.

*Les évolutions de loyers proposées et calculées dans ce document le sont hors la méthodologie recommandée par le comité scientifique national du réseau des Observatoires Locaux des Loyers. Les calculs sont issus d'un échantillon amélioré qui intègre, en plus des données propres à l'enquête, un panel d'environ 16 000 références mises à disposition par CAF. L'ensemble a fait l'objet d'un redressement statistique (calage sur marges et bootstrap) et l'évolution a été calculée sur la base d'indice de Paasche avec pour année de référence l'année n-1.

Un parc locatif « bon marché » en apparence

- Le marché locatif privé du secteur montbéliardais affiche des niveaux de loyers en apparence plutôt « bon marché » en regard de ce qui est observable dans le panel des villes et agglomérations du réseau national d'observation des loyers (OLL).
- Considérant loyer mensuel moyen et loyer mensuel médian, le marché locatif privé du secteur montbéliardais apparaît 20 % moins cher que le marché bisontin, 50 % meilleur marché que celui de Nice et au même niveau que celui de Mâcon.
- La relative détente qui caractérise le marché locatif montbéliardais explique pour partie le niveau modéré des loyers mesurés sur le secteur.



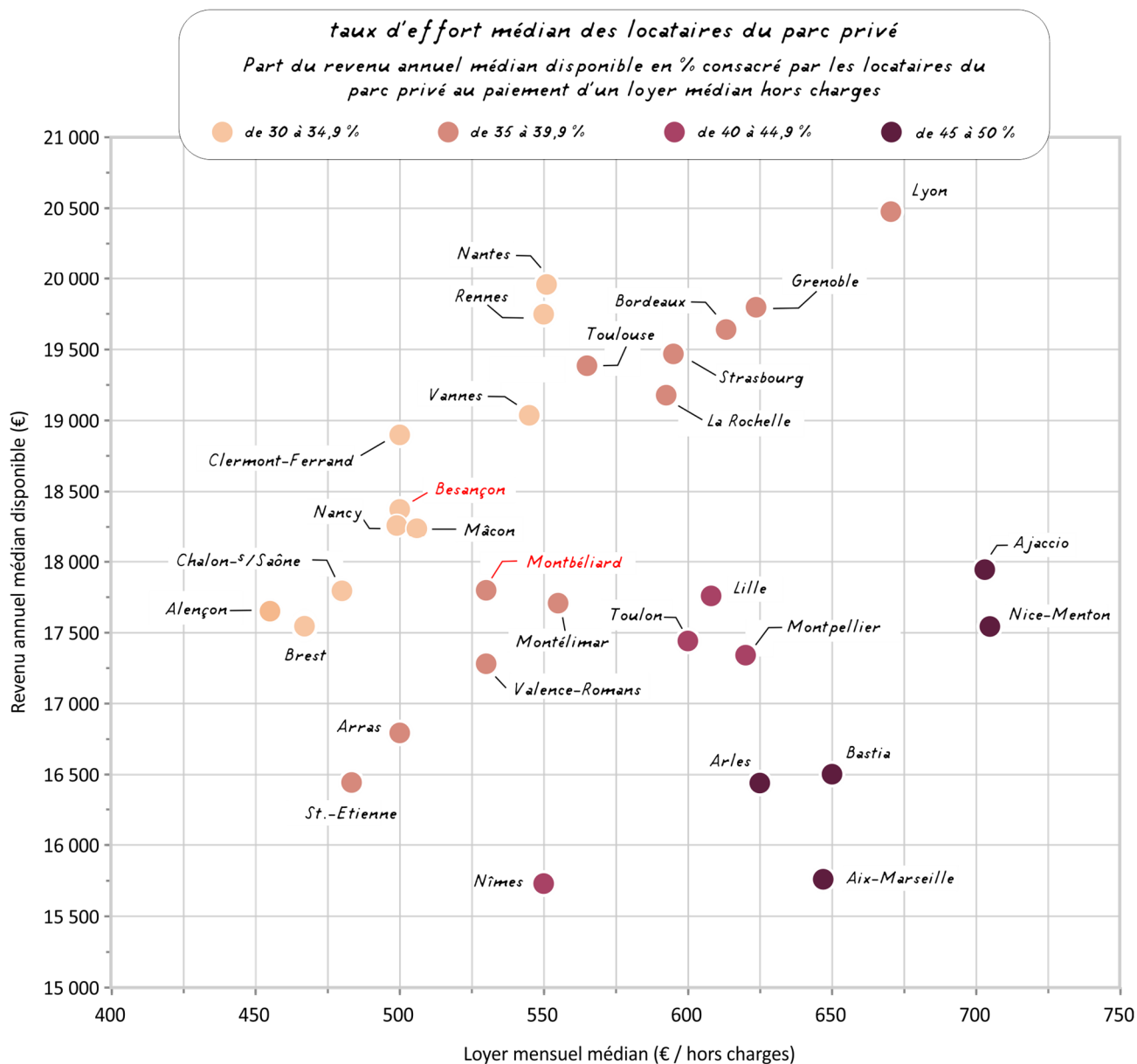
- Si la réalité des loyers apparaît en phase avec le niveau de ressource des locataires, elle doit cependant être relativisée lorsqu'un rapprochement est établi entre revenu annuel médian disponible* et loyer mensuel ou annuel médian. Celui-ci montre en effet que les locataires montbéli-

* Pour rappel, le revenu disponible comprend le revenu d'activité, les indemnités de chômage, retraites et pensions, les revenus fonciers et financiers ainsi que les prestations sociales (source: DGFIP, 2017).

Un parc locatif « bon marché » en apparence

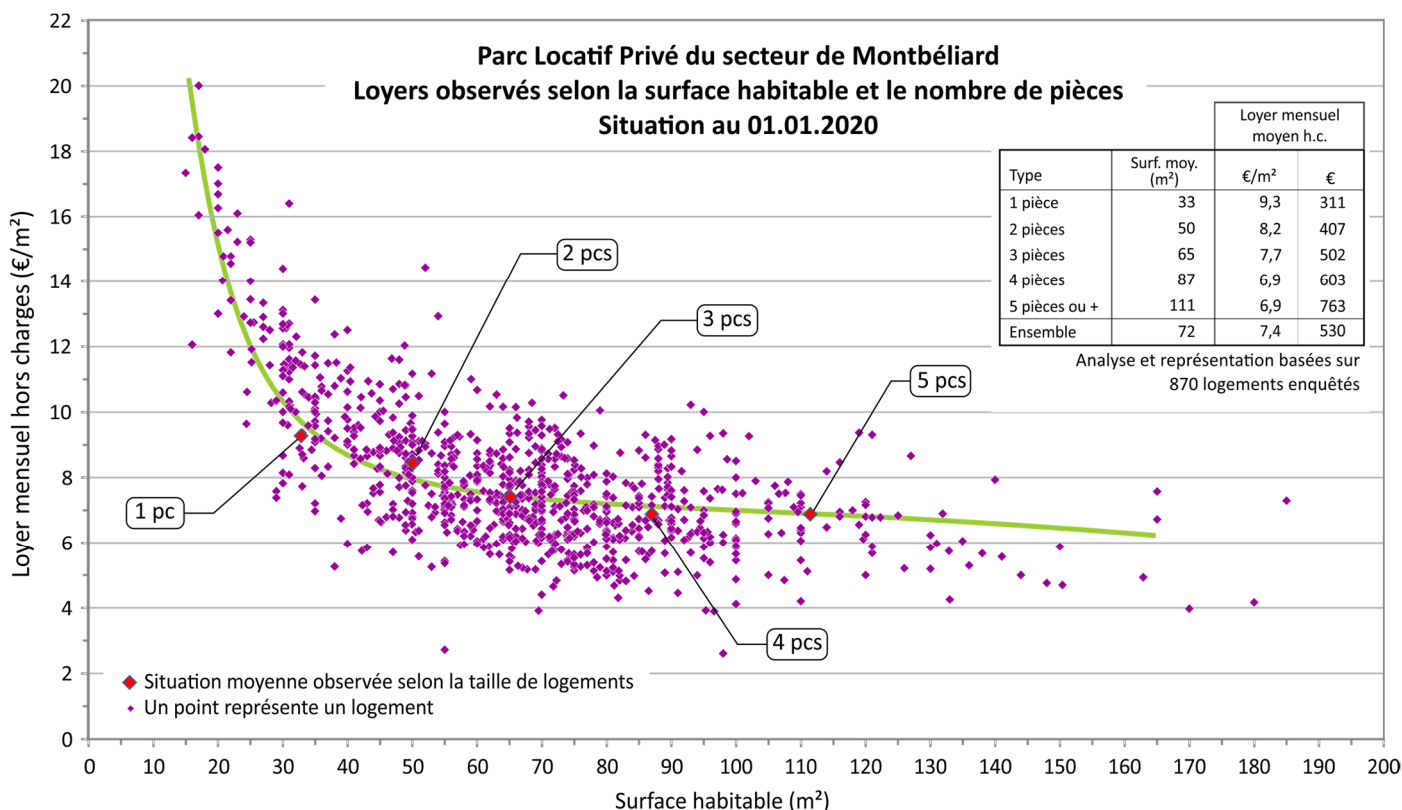
liardais affichent, au final, un taux d'effort médian important (38 %) et parfois même supérieur à celui des locataires de certains marchés portants connus et reconnus pour leur tension et leur cherté. Ainsi, et par exemple, les locataires du parc privé de Rennes ont-ils un taux d'effort moins élevé de 33,5 %, ceux de Nantes 33 %, et ceux Toulouse, 35 %. Les locataires du secteur de Montbéliard sont même davantage pénalisés que ceux de Besançon où le taux d'effort médian s'affiche 32,7 %.

► C'est essentiellement la faiblesse des revenus disponibles qui, dans le cas du secteur montbéliardais, explique cette « anomalie », faiblesse que ne compensent pas des niveaux de loyers en apparence abordables.



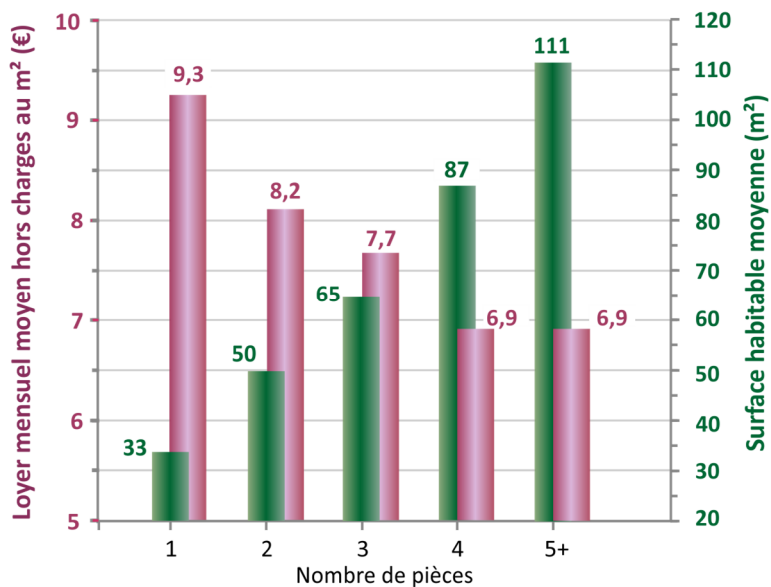
Surface habitables et prix au m² : une relation inverse logique

- C'est une constante vérifiable (presque) partout : le prix du loyer au m² (ou loyer surfacique) est inversement proportionnel à la surface du logement ou au nombre de pièces
- Avec un loyer moyen de 9,3 €/m²/mois/hors charges, un loyer médian de 10,0 €/m² et une surface habitable moyenne de 33 m², les petits logements (1 pièce) sont 35 % plus chers que les logements de 5 pièces et plus (6,9 €/m²) pour une superficie 3,4 fois plus petite en moyenne (33 m² contre 111 m²).



➤ Plus la taille des logements croît (nombre de pièces ou surface), plus l'écart de loyers se réduit : il est de 1,1 €/m² entre 1 pièce et 2 pièces et n'existe plus entre 4 et 5 pièces et plus.

➤ Dès lors que l'on distingue le loyer par type d'habitat (appartement ou maison), la relation inverse surface/loyer ne vaut plus : les logements type maison se louent plus cher que les appartements de 4 et 5 pièces et plus, respectivement 7,9 contre 6,6 et 6,3 €/m².



Epoque de construction et prix : les logements les plus récents logiquement plus chers

► Si les dispositifs de défiscalisation à l'investissement locatif dans le neuf ont permis de contenir les loyers des logements les plus récents sur le marché bisontin, les rendant parfois plus accessibles que les plus anciens, il n'en est pas de même sur le secteur montbéliardais. Les logements les plus récents (construits entre 1991 et 2005 et surtout ceux construits après 2005), s'y affichent logiquement avec des loyers surfaciques moyens (7,6 €/m²) et médians (7,9 €/m²) plus élevés que les catégories plus anciennes.

► L'écart constaté est cependant modeste, de l'ordre de 5 à 10 % en faveur des logements les plus récents. Il est même insignifiant par rapport aux logements très anciens (avant 1946). Sous l'impulsion des pouvoirs publics et de nombreux professionnels de l'immobilier, ce créneau a fait l'objet de puissants programmes de rénovation et de réhabilitation qui ont permis d'améliorer son attractivité et corollairement le maintien des loyers à un niveau plus élevé que le parc intermédiaire (1946-1990), respectivement 7,5 €/m² et 7,0 €/m².

► Le parc des petits logements (1 et 2 pièces) apparaît plus cher dans la classe d'âge intermédiaire (1946-1990) que dans toutes les autres classes. Dans la mesure où ni la localisation ni la conception de ce type de biens ne permet de justifier cette surcote, l'explication la plus plausible à ce constat est à rechercher pour partie dans la plus faible surface moyenne habitable qui les caractérise: ils sont en effet plus petits de quelques mètres carrés que leurs congénères des autres époques de construction. Par exemple, un logement de 1 pièce construit entre 1946 et 1970 mesure en moyenne 24 m² contre 33 m² avant 1946 et 41 m² après 2005. Considérant que leurs loyers mensuels sont proches ou semblables, il est normal que leurs prix au m² soient plus élevés.

Variabilité des loyers moyens et médians 2020 selon le nombre de pièces et l'époque de construction ►

Loyers mensuels moyens au m² hors charges

	Avant 1946	de 1946 à 1970	de 1971 à 1990	de 1991 à 2005	Après 2005	Ensemble
1 pc	9,4	12,6	10,8	10,3	7,9	9,3
2 pc	7,9	8,8	8,7	8,7	8,0	8,2
3 pc	7,9	7,1	6,5	8,0	8,5	7,7
4 pc	6,3	6,6	7,2	7,2	7,3	6,9
5 pc+	7,4	6,3	6,4	6,8	6,4	6,9
Ensemble	7,5	7,0	7,0	7,6	7,6	7,4

Loyers mensuels moyens hors charges

	Avant 1946	de 1946 à 1970	de 1971 à 1990	de 1991 à 2005	Après 2005	Ensemble
1 pc	308	301	338	294	323	311
2 pc	393	419	404	442	429	407
3 pc	519	461	441	536	545	502
4 pc	594	492	566	610	710	603
5 pc+	776	695	683	822	840	763
Ensemble	513	486	515	571	600	530

Loyers des baux en cours et loyers à la relocation : écart variable selon les types de logements

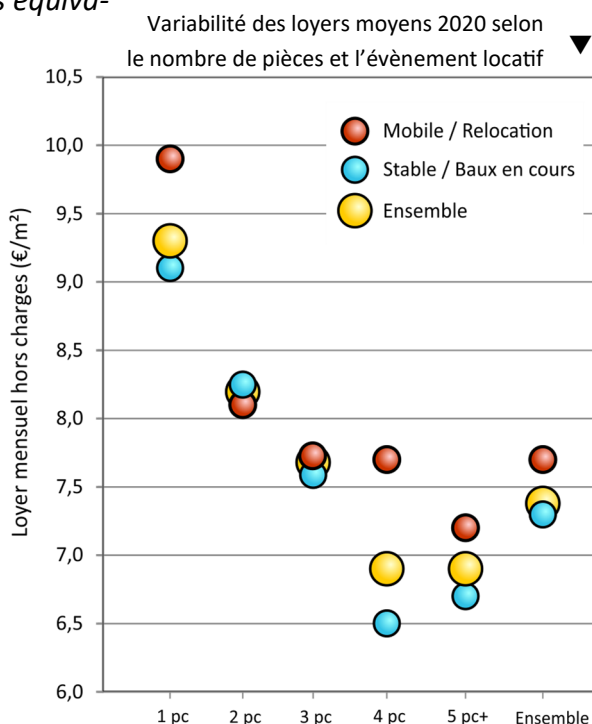
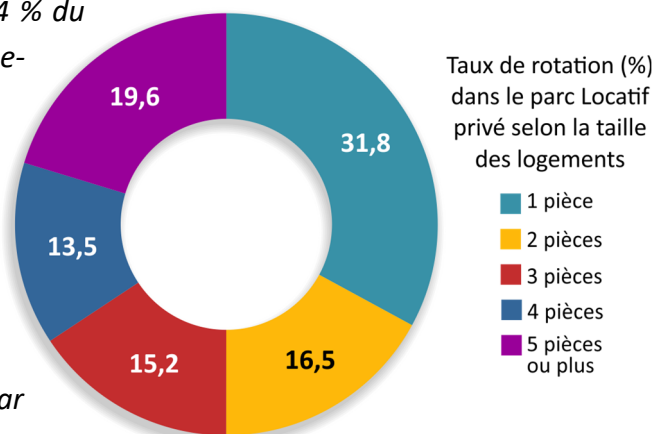
► Entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, 21,4 % du parc privé du secteur montbéliardais a connu un changement de locataire. L'année précédente, le taux a mobilités des locataires s'était établi à 26,7 %.

► La mobilité des locataires est d'autant plus remarquable que le logement est petit. Ainsi les 1 pièces affichent en moyenne un taux de rotation de 31,8 % contre moins de 20 % pour les habitations de tailles moyennes à grandes. Cela peut s'expliquer d'une part par le type de population davantage mobile occupant les petits logements (jeunes travailleurs, étudiants), et d'autre part par celui plus familial, et par essence prompt à déménager, occupant les logements de grande taille. Par ailleurs, la plus grande difficulté à trouver des biens de grandes tailles — les 5 pièces et plus ne représentent que 11,6 % du parc privé contre 36,1 % pour les logements de 1 et 2 pièces —, constitue un contrainte supplémentaire qui tend à restreindre les velléités de mobilité.

► Cependant, la mobilité du locataire offre toujours la possibilité au propriétaire d'une revalorisation libre du loyer. Mais dans un marché détendu, à l'image de celui du secteur montbéliardais, le changement de locataire n'est pas systématiquement mis à profit pour hausser les loyers. Ce peut même être l'occasion d'un statu quo voire d'une révision à la baisse devant les risques de vacance.

► Ainsi, pour les catégories de logements les plus présentes sur le marché (2 et 3 pièces), et peut-être les moins demandées, les loyers à la relocation s'affichent-ils équivalents ou en baisse par rapport aux loyers moyens en général et aux loyers des baux en cours en particulier. A l'opposé, pour les biens « plus rares » et/ou davantage demandés, et à l'occasion d'un changement de locataire, les loyers pratiqués sont en moyenne supérieurs à ceux mesurés pour les logements n'ayant pas connu récemment de rotation de locataire. C'est le cas des logements de 1 pièce et des grands logements de 4 et 5 pièces ou plus. Pour les premiers, le différentiel atteint en 2020 près de 9 %. Pour les seconds, il se situe autour de 18 % pour les logements de 4 pièces et de 7,5 % pour les 5 pièces et plus.

► Au-delà de ce constat, les loyers à la relocation (ou loyers de marché) sont en moyenne supérieurs de 5 % à ceux des baux en cours, respectivement 7,7 et 7,3 €/m².



Le marché locatif privé sur le secteur montbéliardais, et le marché immobilier plus généralement, pâti depuis de nombreuses années de l'atonie démographique aux multiples origines : solde migratoire déficitaire, baisse de population, stagnation du nombre des ménages, autant de paramètres qui anesthésient la demande en logements. Dans ce contexte, la poursuite de la production de logements sur le secteur, comme mesure visant à améliorer l'attractivité du secteur, a eu pour effet certes d'améliorer qualitativement l'offre par l'arrivée sur le marché de logements neufs ou réhabilités, mais avec le contrepartie d'accroître de façon importante le nombre de logements vacants. Le marché essaye tant bien que mal d'absorber et de résorber cette vacance (vente, ...) pour en limiter les effets délétères sur les prix et sur la qualité de l'offre. Et il semble y parvenir lentement puisque, depuis tout récemment, le niveau de la vacance diminue modestement mais régulièrement tout en demeurant encore élevé (environ 10 à 12 % - voir note sur la vacance locative dans le département du Doubs; Adil25-ODH). La question reste de savoir comment, confronté aux effets sociaux et économiques délétères d'une crise sanitaire qui semble perdurer, le marché réagira et s'adaptera, et si la tendance à l'assainissement aujourd'hui en marche se poursuivra ?

Note méthodologique

Dans le cadre de la loi de 1989 visant à l'amélioration des rapports locatifs, L'Adil du Doubs réalise depuis plus de 25 ans, à Besançon, une enquête visant à mieux connaître les niveaux de loyers du parc privé et leur évolution. Cette enquête fournit aux professionnels, particuliers et institutionnels un référentiel désormais reconnu qui contribue à améliorer la connaissance du marché locatif local. Dans le cadre d'un dispositif amélioré d'observation des loyers, cette enquête a été étendue au secteur montbéliardais dès 2016. L'observation des loyers des parcs privés de Besançon et du secteur montbéliardais fait partie du **réseau national des observatoires locaux des loyers [OLL]** animé par l'ANIL* et par l'OLAP*, avec l'agrément du Ministère chargé du logement. L'ensemble des résultats diffusés répond aux exigences d'un cahier de charges élaboré par un comité scientifique constitué pour l'occasion.

L'observatoire collecte des données portant sur les loyers du parc privé loué vide ou meublé auprès des bailleurs institutionnels, des administrateurs de biens de même qu'auprès de particuliers, bailleurs ou locataires. Les données ainsi recueillies sont représentatives du parc locatif privé étudié en termes de caractéristiques (type de logement, nombre de pièces, mode de gestion, ancienneté d'emménagement du locataire, époque de construction de l'immeuble, etc.) et de localisation (secteurs et quartiers). Ces règles, imposées par le comité scientifique, sont communes à l'ensemble des observatoires du réseau. Un site Internet spécialement dédié au réseau national des observatoires et à la diffusion des résultats est en accès libre sur <https://www.observatoires-des-loyers.org/accueil.htm>.

L'enquête sur les niveaux de loyers dans le parc locatif privé démarre au 1^{er} janvier de chaque année : les niveaux de loyers présentés et analysés sont donc ceux relevés à cette date. Les évolutions mesurées concernent quant à elles la période allant du 01/01/n-1 au 01/01/n, soit dans le présent document la période allant du 01/01/2019 au 01/01/2020.

En 2020 l'enquête sur le secteur montbéliardais a abouti à la collecte de **870 références valides** correspondant à **10 %** de l'ensemble du parc locatif privé (8 673 unités - Insee 2017). L'enquête s'appuie principalement, pour son déroulement, sur un réseau de professionnels de l'immobilier (85 % de données recueillies) et sur un panel de logements en gestion directe (15 % du total des enquêtes) collecté pour l'essentiel à l'occasion des consultations dispensées par l'Adil du Doubs. Cette enquête loyers ne pourrait aboutir sans la précieuse, indispensable et bienveillante participation des professionnels du secteur, à savoir, et par ordre alphabétique : **Alliance Immobilier, Nexity Belfort-Montbéliard, OGT Immobilier, Cabinet Vigneron**. Qu'ils en soient ici tous sincèrement remerciés.

Aux données ainsi recueillies s'ajoutent celles transmises par la CAF et relatives aux allocataires de l'aide au logement. Ces données, après épuration, élimination des doublons, filtrage et redressement représentant un volume de plus 3 000 références supplémentaires. Au final, ce sont donc près de **4 000 références** qui ont été exploitées pour tout ou partie de l'analyse proposée.

Afin de faciliter l'accès à l'information sur les loyers, l'Adil25 met à disposition, un certain nombre d'outils de consultation et de recherche, via son site Internet www.adil25.org, offrant la possibilité :



- De consulter et de télécharger les études réalisées
- D'effectuer une demande de référence loyers en ligne
- De produire des références loyers à partir de requêtes multicritères (accès réservé aux partenaires)
- De consulter des tableaux de bord préétablis par territoire sur les niveaux de loyers privés et publics

Certains des outils proposés nécessitent un enregistrement et un mot de passe. Pour davantage d'informations quant à l'accès et l'utilisation des outils précités, prière de contacter le *service études* de l'Adil au 03.81.61.92.13 ou par courriel: etudes@adil25.fr